

À tous ceux qui sont dans un état grave de péché, je conseille :
Convertissez votre cœur et espérez en la miséricorde de Dieu !

Les étapes chronologiques de la justice de Dieu peuvent être résumées comme suit :

« Malédiction, prodiges punitifs, fléaux, extermination des méchants, condamnation au dernier jour, seconde mort, supplice éternel infernal. »

Voici la liste de certains événements du passé de la Sainte Bible et des prophéties concernant la justice de Dieu :

- 1) Malédiction de Dieu pour le péché originel d'Adam et Eve et la mort de l'être humain ; Genèse 2,15
 - 2) Déluge universel et mort de tous les hommes de la terre ; Genèse 7,17
 - 3) Destruction de Sodome et Gomorrhe par le feu du ciel et mort de tous les habitants ; Genèse 19,14
 - 4) Extermination en mer de l'armée du pharaon d'Égypte et libération des Israélites de l'esclavage ; Exode 14,21
 - 5) Punition des pères sur les enfants pour avoir désobéi aux commandements ; Exode 20,4
 - 6) Malheurs sur les villes de Jérusalem et Juda et mort de tous les habitants ; Jérémie 44,2
 - 7) Extermination pour ceux qui ont une abomination dans la maison ; Deutéronome 7,25
 - 8) Justice de Dieu contre les adorateurs d'idoles ; Sagesse 14,29
 - 9) Extermination des méchants au jour du Seigneur ; Malachie 3,19
 - 10) Aveuglement de Saül par Jésus pour la persécution de ses disciples ; Actes des Apôtres 9,1
 - 11) Renvoi de ceux qui commettent l'iniquité par Jésus au jour du jugement ; Matthieu 7,22
 - 12) Reniement par Jésus de ceux qui ne l'ont pas reconnu dans leur vie ; Luc 12,8
 - 13) Jugement anticipé de certaines villes par Jésus pour ne pas s'être converties ; Matthieu 11,20
 - 14) Fléaux qui précèdent la colère de Dieu et la mort d'une partie de l'humanité ; Apocalypse 9,20
 - 15) Dévastation des sept fléaux dans l'accomplissement de la colère de Dieu ; Apocalypse 16,1
 - 16) Condamnation au dernier jour par la parole prononcée par Jésus ; Jean 12,44
 - 17) Condamnation au supplice éternel infernal de la part de Jésus ; Matthieu 25,41
 - 18) Deuxième mort des pécheurs dans le feu éternel de l'enfer ; Apocalypse 21,8
-

- 1) Malédiction de Dieu pour le péché originel d'Adam et Ève et la mort de l'être humain :

(Le Seigneur Dieu prit l'homme et le plaça dans le jardin d'Eden, pour qu'il le cultive et le garde. Le Seigneur Dieu donna cet ordre à l'homme : « Tu pourras manger de tous les arbres du jardin, mais de l'arbre de la connaissance du bien et du mal tu ne dois pas manger ; car le jour où tu en mangeras, tu mourras certainement ».) Genèse 2,15

Cette citation de la Sainte Écriture nous montre que, en désobéissant à la Parole du Seigneur, on s'attire sa malédiction et qu'on subit, par justice, certaines conséquences néfastes dans notre vie. Dans ce cas, la conséquence de la malédiction fut la mort d'Adam et Ève, comme le Seigneur l'avait prédit, ce qui montre que lorsqu'il dit quelque chose, il l'accomplit. Le fait qu'Adam et Ève soient morts à la suite de la malédiction se comprend aussi parce que le fruit de l'arbre qu'ils ont mangé était bon à manger : ils ne sont pas morts immédiatement, mais plus tard. En poursuivant la lecture du récit du péché originel, on note que le Seigneur maudit globalement le serpent, le sol, l'homme et la femme — donc quatre malédictions pour une désobéissance. De cela nous comprenons que le Seigneur est un Dieu très strict.

- 2) Déluge universel et mort de tous les hommes de la terre :

(Le déluge dura quarante jours sur la terre : les eaux grossirent et soulevèrent l'arche, qui s'éleva au-dessus de la terre. Les eaux grossirent et grandirent beaucoup au-dessus de la terre et l'arche flottait sur les eaux. Les eaux s'élevaient de plus en plus sur la terre et couvrirent tous les plus hauts monts qui sont sous tout le ciel. Les eaux s'élevèrent de quinze coudées au-dessus des monts qu'elles avaient recouverts. Ainsi tout être vivant qui se meut sur la terre — les oiseaux, le bétail, les bêtes sauvages, et tous les êtres qui grouillent sur la terre, et tous les hommes — tout être qui avait un souffle de vie dans ses narines, c'est-à-dire tout ce qui était sur la terre ferme, périt.

Ainsi fut effacé tout être qui était sur la terre : des hommes aux animaux domestiques, aux reptiles et aux oiseaux du ciel ; ils furent effacés de la terre et il ne resta que Noé et celui qui était avec lui dans l'arche. Les eaux grossirent sur la terre pendant cent cinquante jours.) Genèse 7,17

Par le déluge universel, le Seigneur a montré qu'il peut punir toute l'humanité simultanément par l'un de ses fléaux envoyés du ciel, auquel personne ne peut échapper, sauf ceux qui reçoivent de Dieu une protection particulière, comme Noé, qui fut sauvé par la justice Divine.

3) Destruction de Sodome et Gomorrhe par le feu du ciel et mort de tous les habitants :

(Lot sortit pour parler à ses gendres, qui devaient épouser ses filles, et il dit : « Levez-vous, sortez de ce lieu, car le Seigneur va détruire la ville ! ». À ses gendres, il sembla qu'il plaisantait. Lorsque l'aube se leva, les anges pressèrent Lot en lui disant : Allons, prends ta femme et tes deux filles qui sont ici, afin de ne pas être entraînés par le châtiment de la ville. » Lot hésitait, mais ces hommes le prirent par la main, ainsi que sa femme et ses deux filles, par un grand acte de miséricorde du Seigneur envers lui ; ils les firent sortir et les conduisirent hors de la ville. Après les avoir fait sortir, l'un d'eux dit : « Fuis, pour ta vie. Ne regarde pas en arrière et ne t'arrête pas dans la vallée : fuis dans les montagnes, pour ne pas être emporté ! ». Mais Lot lui dit: « Non, monseigneur ! Vois, ton serviteur a trouvé grâce à tes yeux et tu as fait preuve d'une grande bonté envers moi en me sauvant la vie; mais je ne pourrai pas fuir sur la montagne sans que le malheur me rattrape et que je meure. Voici cette ville : elle est assez proche pour que je puisse m'y réfugier et c'est une petite chose ! Laisse-moi m'enfuir là-haut – n'est-ce pas une petite chose ? – et ainsi ma vie sera sauvée ». Il lui répondit : « Voici, je t'ai aussi favorisé en cela, en ne détruisant pas la ville dont tu as parlé. Hâte-toi, fuis là-bas, car je ne puis rien faire tant que tu n'y seras pas arrivé ». C'est pourquoi cette ville fut appelée Soâr. Le soleil se leva sur la terre et Lot était arrivé à Soâr ; alors le Seigneur fit pleuvoir du ciel sur Sodome et Gomorrhe du soufre et du feu envoyés par le Seigneur. Il détruisit ces villes et toute la vallée avec tous les habitants des villes et la végétation du sol. Maintenant la femme de Lot regarda en arrière et devint une statue de sel. Abraham se leva de bonne heure et alla au lieu où il s'était tenu devant le Seigneur; il contemplait d'en haut Sodome et Gomorrhe et toute l'étendue de la plaine, et il vit qu'une fumée s'élevait de la terre, comme la fumée d'une fournaise.) Genèse 19,14

La destruction de Sodome et Gomorrhe par le Seigneur est un autre exemple de la manière dont le Seigneur peut rendre justice à notre conduite pécheresse, montrant qu'il peut envoyer du ciel non seulement le déluge, mais aussi le feu ; comme il l'a fait sur ces deux villes, il peut l'envoyer sur toute la surface de la terre, manifestant ainsi son omnipotence. Dans ce récit, on remarque aussi le salut accordé par Dieu à Lot, considéré comme un homme juste, à l'image du salut de Noé, ainsi que la punition infligée à la femme de Lot pour sa désobéissance à la parole de l'Ange, transformée en statue de sel pour s'être retournée. Ainsi, l'obéissance à l'Ange reflète l'obéissance à Dieu.

4) Extermination en mer de l'armée du pharaon d'Égypte et libération des Israélites de l'esclavage :

(Alors Moïse étendit la main sur la mer. Et le Seigneur pendant toute la nuit repoussa la mer par un violent vent d'orient, la rendant sèche; les eaux se divisèrent. Les Israélites entrèrent dans la mer à sec, tandis que les eaux formaient pour eux une muraille à droite et à gauche. Les Égyptiens les poursuivirent, et tous les chevaux du pharaon, ses chars et ses cavaliers entrèrent derrière eux au milieu de la mer. Mais à l'approche du matin, le Seigneur, depuis la colonne de feu et de nuée, jeta un regard sur le camp des Égyptiens et le mit en fuite. Il bloqua les roues de leurs chars, si bien qu'ils avaient peine à les pousser. Alors les Égyptiens dirent: « Nous fuyons devant Israël, car le Seigneur combat pour eux contre les Égyptiens ! ». Le Seigneur dit à Moïse : « Étends la main sur la mer : que les eaux se déversent sur les Égyptiens, sur leurs chars et leurs cavaliers ». Moïse étendit la main sur la mer et, au lever du matin, la mer reprit son niveau habituel, tandis que les Égyptiens, fuyant, se précipitaient derrière eux. Le Seigneur les renversa ainsi au milieu de la mer. Les eaux revinrent et engloutirent les chars et les cavaliers de toute l'armée du pharaon qui étaient entrés dans la mer derrière Israël : aucun n'en réchappa.) Exode 14,21

Par l'extermination de l'armée du pharaon d'Égypte, le Seigneur rendit justice en frappant les Égyptiens d'abord par toutes les plaies qu'il leur avait envoyées, puis enfin en faisant périr toute l'armée du pharaon dans la mer — après l'avoir ouverte, avoir bloqué les roues de leurs chars pour les immobiliser, puis refermé la mer sur eux et les avoir noyés.

La délivrance des Israélites de l'esclavage est une action salvatrice de Dieu, mais aussi une punition dirigée contre les ennemis du peuple d'Israël, asservi par les sujets du pharaon égyptien. Le Seigneur ne fera-t-il pas de même avec nous tous, le jour où il nous délivrera de l'esclavage du diable qui nous tient prisonniers ?

5) Punition des pères sur les enfants pour avoir désobéi aux commandements :

(Tu ne te feras point d'idole, ni aucune image de ce qui est dans les cieux au-dessus, ni de ce qui est sur la terre en dessous, ni de ce qui est dans les eaux sous la terre. Tu ne te prosterneras pas devant eux et tu ne les serviras pas. Car moi, le seigneur, ton Dieu, je suis un Dieu jaloux, qui punis la faute des pères sur les enfants jusqu'à la troisième et la quatrième génération de ceux qui me haïssent, et qui fais grâce jusqu'à mille générations à ceux qui m'aiment et observent mes commandements.) Exode 20,4

Par ce commandement, le Seigneur nous fait comprendre que sa justice prévoit la punition de la désobéissance des pères sur les enfants. En effet, nous héritons tous, en tant que postérité d'Adam et Ève, de la mort comme conséquence de la malédiction de Dieu pour le péché originel de nos ancêtres.

6) Malheurs sur les villes de Jérusalem et Juda et mort de tous les habitants :

(Ainsi parle le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël : Vous avez vu toutes les calamités que j'ai envoyées sur Jérusalem et sur toutes les villes de Juda ; les voici aujourd'hui en désolation, sans habitants, à cause des iniquités qu'ils commirent pour me provoquer, en allant offrir de l'encens et adorer d'autres dieux que ni vous ni vos pères ne connaissiez.) Jérémie 44,2

Les calamités que le Seigneur a envoyées sur les villes de Jérusalem et de Juda sont un autre exemple de la manière dont le Seigneur châtie ceux qui Le provoquent, par exemple en offrant de l'encens et en vénérant de faux dieux, c'est-à-dire des idoles matérielles que nous fabriquons puis adorons. Il est normal que le Seigneur rende justice aux pécheurs qui ne reconnaissent pas la gloire de Dieu et qui, pire encore, l'offensent.

7) Extermination pour ceux qui ont une abomination dans la maison :

(Vous mettrez le feu aux sculptures de leurs dieux. Tu ne convoiteras pas et tu ne prendras pas pour toi l'argent et l'or qui l'en couvrent, sinon tu en resterais comme pris au piège, car ce sont une abomination pour le Seigneur, ton Dieu. N'introduis pas une abomination chez toi, car tu serais, comme elle, voué à l'extermination. Tu la détesteras et la regarderas comme abominable, car elle est vouée à l'extermination.) Deutéronome 7,25

Cette citation du livre de Moïse nous montre que le Seigneur a maudit l'homme qui introduit et conserve chez lui une abomination, comme par exemple l'or ou l'argent qui recouvrent une idole, ou l'idole elle-même ou une copie de celle-ci. Le sort de cet homme sera le même que celui de cet objet, c'est-à-dire l'extermination.

8) Justice de Dieu contre les adorateurs d'idoles :

(Plaçant leur confiance dans des idoles inanimées, ils ne s'attendent pas à être punis pour avoir juré fausseté. Mais, pour l'une et l'autre de ces raisons, la justice les atteindra, car ils se sont formés une fausse idée de Dieu en se tournant vers les idoles, et parce qu'ils ont juré fausseté par fraude, méprisant la sainteté. En effet, ce n'est pas la puissance de ceux au nom desquels on jure, mais la justice qui punit les pécheurs qui poursuit toujours la transgression des injustes.) Sagesse 14,29

La sagesse de Dieu nous fait comprendre que le Seigneur rendra justice à ceux qui placent leur confiance en des idoles sans âme, en leur attribuant le caractère Sacré et le pouvoir Divin qui appartiennent à l'Esprit de Dieu, reniant la gloire éternelle du Seigneur qui habite dans les cieux.

9) Extermination des méchants au jour du Seigneur :

(Car voici, le jour vient, ardent comme une fournaise; Alors tous les orgueilleux et tous les injustes seront comme la paille ; ce jour-là, en venant, il les brûlera — dit le Seigneur des armées — sans laisser ni racine ni rejeton. Mais pour vous qui craignez mon nom il se lèvera un soleil de justice, et la guérison sera sous ses ailes; et vous sortirez et vous sauterez comme des veaux sortant de l'étable. Vous foulerez les méchants; car ils seront réduits en cendres sous la plante de vos pieds, au jour que je prépare, dit le seigneur des armées.) Malachie 3,19

Par la prophétie de Malachie, le Seigneur nous annonce d'avance sa future action puissante : il enverra le feu du ciel contre tous les méchants qui commettent l'injustice, nous révélant ainsi leur sort corporel, mais aussi leur destinée spirituelle et éternelle.

10) Aveuglement de Saül par Jésus pour la persécution de ses disciples :

(Saül, encore plein de menaces et de meurtres à l'encontre des disciples du Seigneur, se rendit chez le souverain sacrificateur et lui demanda des lettres pour les synagogues de Damas, afin d'être autorisé à amener enchaînés à Jérusalem tous ceux qu'il trouverait, hommes et femmes, appartenant à cette Voie. Or il arriva que, pendant qu'il voyageait et qu'il s'apprêtait à s'approcher de Damas, soudain une lumière venue du ciel l'enveloppa ; tombant à terre, il entendit une voix qui lui disait : « Saül, Saül, pourquoi me persécutes-tu ? ». Il répondit : « Qui es-tu, Seigneur ? ». Et il dit : « Je suis Jésus, que tu poursuis ! Mais toi, lève-toi et entre dans la ville et on te dira ce que tu dois faire ». Les hommes qui faisaient le chemin avec lui, s'étaient arrêtés, muets, entendant la voix, mais ne voyant personne. Saül alors il se leva de terre, mais, les yeux ouverts, il ne voyait rien. Ainsi, le guidant par la main, ils le conduisirent à Damas. Pendant trois jours, il resta aveugle et n'a pris ni nourriture ni boisson.) Actes des Apôtres 9,1

L'aveuglement de Saül par Jésus est un fait prodigieux qui montre l'omnipotence de Jésus, non seulement pour accomplir des miracles de guérison en notre faveur, mais aussi des prodiges punitifs, toujours en vue de nous détourner du péché à Ses yeux. Ce miracle d'aveuglement infligé à Saül nous surprend, car Jésus avait habituellement opéré des miracles de guérison et non de punition. Cela signifie que Jésus est prêt, si nécessaire, à punir les hommes pour des raisons de justice, conformément à Sa volonté et à celle du Père. Il est naturel que le Seigneur Jésus, ayant reçu du Père céleste tout pouvoir au ciel et sur la terre, l'emploie aussi pour châtier les hommes, accomplissant ainsi pleinement la volonté du Père.

11) Renvoi de ceux qui commettent l'iniquité par Jésus au jour du jugement :

(Ce jour-là, beaucoup me diront : « Seigneur, Seigneur, n'avons-nous pas prophétisé en ton nom ? Et en ton nom n'avons-nous pas chassé des démons ? Et en ton nom, n'avons-nous pas fait beaucoup de miracles ? Mais alors je leur déclarerai : « Je ne vous ai jamais rencontrés. Éloignez-vous de moi, vous qui commettez l'iniquité ! ») Matthieu 7,22

Ces paroles du Seigneur Jésus nous font comprendre que, au jour du jugement, il rendra justice contre beaucoup d'hommes en les rejetant et en les déclarant opérateurs d'iniquité, il ne resta que Noé et ceux qui étaient avec lui saints à nos yeux parce qu'ils avaient accompli de nombreux miracles. Cela signifie que nous ne devons pas nous laisser séduire par les miracles de ceux qui servent le diable, car même Satan accomplit des œuvres puissantes à notre malheur par l'intermédiaire de ses serviteurs.

12) Reniement par Jésus de ceux qui ne l'ont pas reconnu dans leur vie :

(Je vous le dis : quiconque me reconnaîtra devant les hommes, le Fils de l'homme le reconnaîtra aussi devant les anges de Dieu ; mais qui me reniera devant les hommes sera renié devant les anges de Dieu.) Luc 12,8

Le Seigneur Jésus nous a dit clairement que celui qui ne le reconnaît pas dans cette vie comme Fils de Dieu, sera renié par Lui devant les Anges de Dieu. Nous savons que reconnaître Jésus comme Fils de Dieu signifie croire en sa Divinité et croire en sa Divinité signifie croire en la Divinité de celui qui l'a fait naître, c'est-à-dire Dieu le Père. La citation suivante tirée de l'Évangile nous le confirme :

(Jésus s'exclama alors : « Celui qui croit en moi ne croit pas en moi, mais en celui qui m'a envoyé ;) Jean 12,44

En référence aux adorateurs d'idoles, ayant attribué la Divinité de Dieu à des objets matériels, comme peuvent-ils prétendre être reconnus par Jésus enfants de Dieu ? Leur salut ne peut dépendre que d'un acte de miséricorde du Seigneur Jésus, mais nous ne pouvons pas forcer le Seigneur à être miséricordieux envers tous les idolâtres, car nous savons que c'est certainement une demande qui ne peut pas être acceptée. Il vaut mieux être sauvé pour un discours de justice et non pour un éventuel acte forcé de miséricorde.

13) Jugement anticipé de certaines villes par Jésus pour ne pas s'être converties :

(Alors il se mit à réprimander les villes dans lesquelles avaient eu lieu la plupart de ses prodiges, parce qu'elles ne s'étaient pas converties : « Malheur à toi, Corazín ! Malheur à toi, Bethsaïde ! Car, si à Tyr et à Sidon avaient eu lieu les prodiges qu'il y a eu au milieu de vous, depuis longtemps déjà, vêtues de sac et parsemées de cendres, elles se seraient converties. Eh bien, je vous le dis : au jour du jugement, Tyr et Sidon seront traitées moins durement que vous. Et toi, Capharnaüm, seras-tu élevée jusqu'au ciel ? Jusqu'aux enfers tu te précipiteras ! Car si dans Sodome s'étaient produits les miracles qui ont eu lieu au milieu de toi, elle existerait encore aujourd'hui ! Eh bien, je vous le dis : au jour du jugement, le pays de Sodome sera traité moins sévèrement que toi ! ») Matthieu 11,20

Par ces paroles, le Seigneur Jésus nous fait percevoir sa justice en exprimant son jugement anticipé sur certaines villes de cette région, parce qu'elles ne se sont pas converties, n'ont pas reconnu l'action salvatrice de Jésus ni les nombreux miracles qu'il a accomplis dans leurs villes.

14) Fléaux qui précèdent la colère de Dieu et la mort d'une partie de l'humanité :

(Le reste de l'humanité, qui n'avait pas été tuée par ces fléaux, ne se convertit pas des œuvres de ses mains ; elle ne cessa pas d'adorer des démons et des idoles d'or, d'argent, de bronze, de pierre et de bois, qui ne peuvent ni voir, ni entendre, ni marcher ; et elle ne se convertit ni des meurtres, ni des pratiques de sorcellerie, ni de la prostitution, ni des vols.) Apocalypse 9,20

Cette citation du livre de l'Apocalypse nous montre que la justice de Dieu pour nos péchés se manifeste avant le dernier jour, par divers fléaux que le Seigneur envoie — bien connus de nous — tels que : violents tremblements de terre, guerres, diverses maladies, inondations, sécheresses sévères, grêles extrêmes, chutes de neige exceptionnelles, froid intense, ouragans puissants, etc. Beaucoup de ces fléaux, qui tendent à s'intensifier, s'expliquent par le bouleversement des puissances célestes, selon la prophétie du Seigneur Jésus :

(Immédiatement après la tribulation de ces jours-là, le soleil s'obscurcira, la lune ne donnera plus sa lumière, les étoiles tomberont du ciel et les puissances des cieux seront ébranlées.) Matthieu 24,29

Le fait que ces fléaux deviennent de plus en plus puissants se manifeste aussi par l'augmentation progressive de la taille et du poids des grêlons qui tombent du ciel, comme le montre l'exemple suivant d'un des fléaux de la colère de Dieu.

15) Dévastation des sept fléaux dans l'accomplissement de la colère de Dieu :

(Et j'entendis du temple une voix puissante qui disait aux sept anges : « Allez et versez sur la terre les sept coupes de la colère de Dieu ». Le premier ange partit et versa sa coupe sur la terre; une ulcération maligne se répandit sur les hommes qui portaient la marque de la bête et adoraient son image. Le deuxième ange versa sa coupe dans la mer; elle devint du sang comme celui d'un mort, et tout être vivant qui était dans la mer mourut. Le troisième ange versa sa coupe dans les fleuves et dans les sources des eaux, et celles-ci se changèrent en sang. Alors j'entendis l'ange des eaux qui disait : « Tu es juste, toi qui es et qui étais, toi le Saint, parce que tu as ainsi jugé. Ils ont versé le sang des saints et des prophètes ; tu leur as donné du sang à boire : ils en sont dignes ! ». Et de l'autel j'entendis une voix qui disait : « Oui, Seigneur Dieu tout-puissant, tes jugements sont vrais et justes ! ». Le quatrième ange versa sa coupe sur le soleil et il lui fut permis de brûler les hommes par le feu. Et les hommes brûlèrent de la terrible chaleur et blasphémèrent le nom de Dieu qui a en son pouvoir ces fléaux, au lieu de se repentir pour lui rendre gloire.

Le cinquième ange versa sa coupe sur le trône de la bête ; et son royaume fut enveloppé par les ténèbres. Les hommes se mordirent la langue de douleur et blasphémèrent le Dieu du ciel à cause de leurs douleurs et de leurs plaies, au lieu de se repentir de leurs actions. Le sixième ange versa sa coupe au-dessus du grand fleuve Euphrate et ses eaux furent asséchées pour préparer le passage aux rois de l'Orient. Puis de la bouche du dragon et de la bouche de la bête et de la bouche du faux prophète je vis sortir trois esprits impurs, semblables à des grenouilles : ce sont en effet des esprits de démons qui opèrent des prodiges et rassemblent les rois de toute la terre pour la guerre du grand jour de Dieu, le Tout-Puissant. Voici, je viens comme un voleur. Heureux celui qui veille et garde ses vêtements pour ne pas aller nu et laisser voir sa honte. Et les trois esprits rassemblèrent les rois dans le lieu appelé en hébreu Harmaguédon. Le septième ange versa sa coupe dans les airs ; et du temple, du côté du trône, sortit une voix puissante qui disait : « C'est fait ! ». Il s'ensuivit des éclairs, des voix et des tonnerres et un grand tremblement de terre, tel qu'il n'y en avait jamais eu depuis que les hommes vivent sur terre. La grande ville s'est divisée en trois parties et les villes des nations se sont effondrées. Dieu se souvint de Babylone la grande, pour lui donner à boire la coupe de vin de sa colère ardente. Chaque île disparut et les montagnes disparurent. D'énormes grêlons, pesant comme des talents, tombèrent du ciel sur les hommes, et les hommes blasphémèrent contre Dieu à cause du fléau de la grêle, car c'était vraiment un grand fléau.) Apocalypse 16,1

Les sept fléaux de la colère de Dieu sont parmi les plus terribles jamais connus, certes comparables au déluge universel : par eux le Seigneur Dieu tout-puissant manifestera sa justice contre les hommes de toute la terre, à cause de nos innombrables péchés. La crédibilité de l'accomplissement futur de ces sept fléaux doit être reconnue tant par la foi que par les trois signes actuels dont nous disposons :

(1)

Les diverses pandémies du passé et celles que nous connaissons encore aujourd'hui, à associer au fléau du premier Ange.

(2)

Une chaleur extrême jamais enregistrée — près de 57 °C peu après 1900 — et des records de température actuels en constante augmentation, à associer au fléau du quatrième Ange.

(3)

Des grêlons toujours plus gros et plus lourds, avec des records comme des grêlons de plus d'1 kg au Bangladesh en 1986, à associer au fléau du septième Ange. Pour le Seigneur, l'Omnipotent produire dans le ciel un grêlon de 1 kg revient à en produire un de 10 kg, et ainsi de suite. Si de tels grêlons de 1 kg tombaient du ciel, personne n'aurait pu l'imaginer. Il en ira de même pour les grêlons du septième fléau, qui pèseraient autour de 50 kg, semblables aux talents mentionnés à l'époque du Nouveau Testament.

Ce signe très évident de grains tombés de 1 kg doit faire réfléchir.

Suivent les liens de deux photos de lourds grêlons tombés dans le nord de l'Italie en juillet 2023.

Liens « Photo ».

16) Condamnation au dernier jour par la parole prononcée par Jésus :

(Jésus s'exclama alors : « Celui qui croit en moi ne croit pas en moi, mais en celui qui m'a envoyé ; celui qui me voit, voit celui qui m'a envoyé. Je suis venu dans le monde comme une lumière, pour que quiconque croit en moi ne reste pas dans les ténèbres. Si quelqu'un écoute mes paroles et ne les met pas en pratique, je ne le condamne pas ; car je ne suis pas venu pour condamner le monde, mais pour sauver le monde. Celui qui me rejette et n'accueille pas mes paroles a déjà qui le condamne : la parole que j'ai prononcée le condamnera au dernier jour. Car je n'ai pas parlé de moi-même, mais le Père qui m'a envoyé m'a ordonné ce que je dois dire et enseigner. Et je sais que son commandement est la vie éternelle. Parce que je n'ai pas parlé de moi-même, mais le Père, qui m'a envoyé, m'a ordonné de quoi parler et ce que je dois dire. Et je sais que son commandement est la vie éternelle. Les choses donc que je dis, je les dis comme le Père me les a dites ».) Jean 12,44

Par ces affirmations, Jésus nous a fait comprendre que sa volonté n'est pas de condamner le monde, mais de sauver le monde et qu'il ne condamne pas celui qui n'accueille pas sa Parole. En même temps, il nous fait comprendre que sa Parole condamnera cet homme au dernier jour.

Cela équivaut à être condamné par l'Esprit de Dieu Père, parce que la Parole de Jésus a été prononcée par la volonté du Père qui vit en Lui, donc la condamnation vient du Père par la Parole de Jésus.

La Parole prononcée par Jésus est l'accomplissement de la justice de Dieu.

17) Condamnation au supplice éternel infernal de la part de Jésus :

(Puis il dira aussi à ceux qui seront à gauche : « Éloignez-vous de moi, vous les maudits, au feu éternel préparé pour le diable et ses anges; car j'ai eu faim et vous ne m'avez pas donné à manger, j'ai eu soif et vous ne m'avez pas donné à boire, j'étais étranger et vous ne m'avez pas accueilli, j'étais nu et vous ne m'avez pas vêtu, j'étais malade et en prison et vous ne m'avez pas visité ».

Eux aussi répondront alors : « Seigneur, quand t'avons-nous vu affamé ou assoiffé ou étranger ou nu ou malade ou en prison, et ne t'avons-nous pas servi ? ». Alors il leur répondra : « En vérité, je vous le dis, tout ce que vous n'avez pas fait à l'un de ces plus petits, c'est à moi que vous ne l'avez pas fait. » Et ils s'en iront : ceux-ci au supplice éternel, les justes à la vie éternelle.) Matthieu 25,41

Le Seigneur Jésus nous a fait comprendre qu'au jour du jugement il fera justice en séparant les justes des méchants, jugeant ces derniers « maudits », selon les paramètres de jugement qu'il nous a révélés à travers son Évangile, les condamnant à un tourment sans fin.

18) Deuxième mort des pécheurs dans le feu éternel de l'enfer :

(Mais pour les lâches et les incrédules, les abjects et les meurtriers, les immoraux, les magiciens, les idolâtres et pour tous les menteurs est réservé l'étang ardent de feu et de soufre. Voilà la seconde mort. ») Apocalypse 21,8

Cette citation des Saintes Écritures énumère ceux qui, par justice, subiront le châtiment Divin, qui consiste en une seconde mort, après avoir été ressuscités et jugés par Dieu.

(Car, puisque la mort est venue par un homme, la résurrection des morts viendra aussi par un homme.) 1 Corinthiens 15,21

Le Messager de Dieu